

Un accord-cadre mondial sur la responsabilité sociétale du groupe Safran

IndustriALL Global Union et Safran ont signé ce jour un **accord-cadre mondial sur la responsabilité sociétale du groupe Safran**. FO Métaux, membre fondateur et affilié de IndustriALL Global Union, a co-participé aux négociations, et a également ratifié cet accord.

Cet accord reprend et améliore le précédent accord signé en 2017 par le groupe Safran et la fédération syndicale mondiale IndustriALL Global Union qui regroupe 50 millions de salariés de 140 pays, des secteurs de la métallurgie, mines, chimie, textiles et connexes dans le monde. Cet accord permet notamment de :

- ✓ Promouvoir un dialogue social ouvert et constructif à l'échelon mondial afin d'améliorer et de développer en continu de bonnes pratiques de travail sur l'ensemble des sites de Safran.
- ✓ S'engager à veiller à ce que la croissance du Groupe soit menée conformément à la politique de responsabilité sociétale de haut niveau et dans le respect des droits humains, sociaux et syndicaux tant pour ses propres salariés, leurs représentants au sein du Groupe, ainsi que de ses fournisseurs et sous-traitants à travers le monde.
- ✓ Poursuivre et consolider les négociations transnationales à l'échelon mondial. Les parties signataires considèrent cet accord comme **un cadre de référence** pour un développement du dialogue social dans les sociétés et l'ensemble des sites où opère le Groupe.

Cet accord reprend et renforce les grands thèmes tels que :

- ✓ Rémunérations et durée du travail ;
- ✓ Diversité, inclusion et non-discrimination/égalité des chances ;
- ✓ Relations avec les fournisseurs, les sous-traitants et les prestataires de services ;
- ✓ Interdiction du travail forcé ou obligatoire et du travail des enfants ;
- ✓ Respect des droits salariés, des droits syndicaux et du dialogue social ;
- ✓ Lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts ;
- ✓ Accélérer la formation aux compétences et aux métiers d'aujourd'hui et de demain ;
- ✓ Santé et Sécurité au travail ;
- ✓ Protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique.

Pour la Fédération FO de la métallurgie, les accords cadres internationaux sont un outil majeur qui renforcent les droits et garanties des travailleurs dans le monde.

Paris, le 5 décembre 2023

Contact :

Edwin LIARD, Secrétaire Fédéral en charge du secteur Aéronautique, Espace et Défense 06.71.94.70.94.
Daniel BARBEROT Coordinateur FO SAFRAN : 06.33.36.49.12.